

## CHEMIN DE FABREGAS

C'est un chemin très fréquenté par les piétons, cyclistes, randonneurs, proximité du Quartier St Georges beaucoup de scolaires, maison de retraite, une crèche se trouve sur ce chemin, c'est la route des plages de Fabrégas & Mar Vivo, la Forêt, la corniche merveilleuse, le Mai etc...

Alors qu'elle est limitée à 30KM/H, cette route est un vrai *coupe gorge* pour nous piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, mamans avec poussette etc...

Les camions, les bus et tous ces véhicules à gros gabarit ne devraient pas être autorisés à passer par ce chemin qui est trop étroit, un mini trottoir que les personnes en chaise roulante ne peuvent utiliser.

Un chemin double sens alors qu'il n'a pas assez d'espace :

- Un bus et un gros véhicule ne peuvent se croiser sans accrochage,
- Un vélo qui se fait doubler c'est un risque à tout instant,
- Les piétons sont régulièrement frôlés,
- Pas une semaine ne passe sans qu'il y ait des incidents ou accidents évités de justesse suite à des vitesses excessives.

En parallèle au Chemin de Fabregas se trouve, dotée de beaux trottoirs, places de parkings, ralentisseurs etc..- l'**AVENUE FERNAND SARDOU** qui est INTERDITE aux plus de 3,5 Tonnes (mais pas aux camions-benne Pizzorno de plus de 10 tonnes...cherchez l'erreur)

Une Avenue interdite alors qu'un chemin trop étroit est accessible ??? QUELLE ABERRATION !!

**Pourquoi ne pas faire du tronçon « rondpoint de la Barque vers St Georges » un seul sens de circulation avec une rue Partagée : Voitures & piétons- piste cyclable ?**

Ci-dessous petit reportage photos en semaine entre 16hr 30 et 17hr, c'est la même configuration pour les horaires 6hr30 - 8hr en ajoutant les camions d'Amphitria qui doivent certainement avoir des compteurs en option !!.

## Rond-Point vers le Mai



## Le Mai vers Rondpoint



Magnifique arrêt bus qui finalement n'est pas d'une grande utilité, cet arrêt est trop proche du précédent et du prochain



**Le petit trottoir ne pouvant être utilisé par les personnes à mobilité réduite, ils sont dans l'obligation d'être sur la route, à cet endroit l'arrêt de bus étant trop large ici une illustration de ce qu'ils sont dans l'obligation de faire et... même chose pour les poussettes.**

**Avenue Fernand SARDOU (800m plus loin).**

**Cette AVENUE étant interdite aux 3,5tonnes (dans 1 sens) tous les véhicules passent par le chemin de fabregas alors que cette avenue Sardou serait bien plus adaptée !!!**



**2 sens de circulation aux normes avec plusieurs décrochages pour stationnements, trottoirs des 2 cotés**





Dos d'âne et protection passage par barrières

